Image not found or type unknown

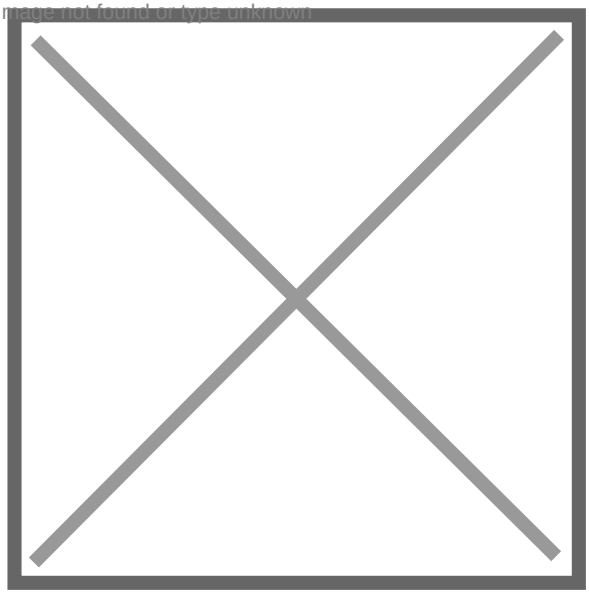

Première déclaration après retour en France et conjoint européen

Par **loves007**, le **05/05/2014** à **10:51**

Bonjour,

J'ai travaillé à l'étranger de septembre 2007 à mai 2013. La dernière déclaration que j'ai faite en France était donc en 2008 sur mes revenus de 2007. Est-ce correct?
Depuis mai 2013, je travaille en France. Mon conjoint est européen, il travaille en France et n'a jamais déclarer en France.
Pour la déclaration 2014: s'agit-il d'un première déclaration? si non, dois-je utiliser mon numéro fiscal de l'époque? Comment faire si le conjoint n'a pas de numéro fiscal?

Nous n'avons pas reçu de déclaration préremplie. Est-ce normal?

Cordialement,
M.

Par **Michel**, le **10/05/2014** à **12:02**

Bonjour,

Le plus simple est de téléphoner au centre des Impôts auquel vous avez fait votre dernière déclaration et voir avec eux comment procéder cette année.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés